

Pêches intérieures.—La Division de la chasse et de la pêche a juridiction sur les eaux intérieures. Elle compte un effectif de 300 gardes-pêche et gardes-chasse à service continu. Des permis sont exigés pour la pratique de la pêche sportive et de la chasse, et les recettes servent à améliorer les conditions dans lesquelles ces sports se pratiquent.

La province dispose de cinq établissements de pisciculture situés à des endroits appropriés: Saint-Faustin, Lachine, Baldwin's-Mills, Tadoussac et Gaspé. Ces établissements distribuent du frai, des alevins et des sujets adultes de truite mouchetée, de saumon de l'Atlantique et de truite grise.

Le ministère administre cinq parcs ou réserves où, à l'exception du parc Mont-Orford, la pêche est excellente. Les parcs de la Gaspésie et des Laurentides sont renommés pour la pêche à la truite. La réserve de Chibougamau et le parc de La Vérendrye, situés à la hauteur des terres, sont des plus propices aux excursions en canot pour la pêche au doré, au brochet, à la truite grise et à la truite mouchetée. Quatre rivières à saumon, relevant de la Division de la chasse et de la pêche, sont ouvertes aux pêcheurs à la ligne: la Romaine, la Saint-Jean, la petite Cascapédia et la Matane.

Le ministère coopère avec les chasseurs et les pêcheurs par l'intermédiaire d'un comité mixte formé des fonctionnaires du ministère et des directeurs des grandes associations de chasse et de pêche. Le Comité s'occupe de favoriser la chasse et la pêche, ainsi que de résoudre d'autres problèmes tenant aux changements continuels des conditions de la vie moderne et à leurs répercussions sur la faune sauvage de la province.

L'Office de biologie de la province, qui a son siège à l'Université de Montréal, et le grand laboratoire de pisciculture de Québec ainsi que ses deux stations de travail pratique situées dans les parcs de la Montagne-Tremblante et des Laurentides, étudient les problèmes qui se rapportent au poisson.

Ontario.—Les pêches de l'Ontario sont administrées par la Division du poisson et de la faune sauvage du ministère des Terres et Forêts. La Division fonctionne sous le régime de la loi sur les pêcheries (Canada), du Règlement de pêche de l'Ontario et de la loi dite *The Ontario Game and Fisheries Act*, ainsi que du règlement qui en découle.

Pêche de commerce.—La pêche de commerce en Ontario occupe directement environ 4,000 personnes et, indirectement, beaucoup d'autres; son rendement annuel varie de 35 à 45 millions de livres de poisson. Bien que répandue un peu partout dans la province, l'industrie est surtout centralisée sur les Grands lacs, particulièrement sur le lac Érié, renommé pour son poisson blanc, son hareng et son doré bleu. Le lac Supérieur est encore la plus grande source de truite grise. Les plus importantes parmi les autres espèces marchandes sont le doré, le hareng ou cisco, l'esturgeon, le brochet, les barbues, les barbottes, les carpes et les suceurs. La pêche de commerce se pratique dans plusieurs petits lacs de l'intérieur, surtout ceux du nord-ouest de l'Ontario, et la gestion rationnelle de ces nappes d'eau s'impose afin de les garder poissonneuses.

Les bateaux de pêche varient depuis les petites embarcations jusqu'aux remorqueurs de pêche de 60 pieds de longueur, et les engins utilisés varient aussi depuis le filet maillant le plus ordinaire, les trappes en filet, les seines et les hameçons boëtés, jusqu'aux petites seines manœuvrées à la main et au carrelet. Les méthodes et l'outillage se sont rapidement modernisés depuis quelques années. Des remorqueurs d'acier à moteur diesel ont remplacé les remorqueurs à vapeur en bois. De nombreux auxiliaires ont été adoptés, notamment le sondeur par le son, le radar, les appareils de communication navire-rivage et navire-navire, tandis que la recherche biologique a favorisé la connaissance du poisson et de ses déplacements. On utilise aussi des méthodes modernes de glaçage et de transport, ainsi que de nouveaux engins de pêche. Le coton et le lin cèdent la place au nylon dans la construction des filets maillants, et une trappe en filet très pêchante et très économique se substitue graduellement à l'ancien piège en filet dans le lac Érié et autres eaux.